



MAISON DES PERSONNES HANDICAPÉES DE SEINE-ET-MARNE

ACTUALITÉS

INFORMATIONS SUR LES DIRECTIVES ANTICIPÉES POUR LES PERSONNES NON VOYANTES



Union nationale des ASP.

Créé le: 6/05/2019

Information sur les Directives anticipées pour les personnes non-voyantes.

L'Union Nationale des Associations pour l'Accompagnement et le développement des Soins Palliatifs (UNASP) a piloté un projet pour l'information des personnes non-voyantes sur les directives anticipées et la désignation de la personne de confiance issus de la loi du 2 février 2016, créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie.

Ce projet financé par le **ministère des Solidarités et de la Santé** a permis la réalisation d'un dossier d'information en braille et d'un document audio adapté aux personnes non voyantes. Cette réalisation s'est appuyée sur les compétences et le savoir faire de l' **association Valentin Haüy**.

Voici le lien du site de l'association **Valentin Haüy**, qui permet à des personnes non-voyantes d'accéder directement à ces informations :

- <http://www.imprimeries-braille-avh.com/index.php> (<http://www.imprimeries-braille-avh.com/index.php>)
- UNASP 37-39 avenue de Clichy - 75017 PARIS (01 53 42 31 39)
- contact@unasp.org - www.soins-palliatifs.org (<http://www.mdp77.fr/actualites/www.soins-palliatifs.org>)